



ANNONCE DU TRAVAIL LE SAMEDI AU SENS DE L'ARTICLE 27 CN

Nom et adresse de l'entreprise :	
Nom et N° de téléphone de la personne de contact de l'entreprise :	
Lieu et adresse exacte du chantier :	
Date et horaire du travail du samedi :	
Nombre de travailleurs concernés :	
Nom, prénom des travailleurs concernés :	
Justificatifs :	
Sous-traitants :	Chaque sous-traitant doit transmettre individuellement une annonce de travail du samedi à la CP de sa branche.
Maître de l'ouvrage :	
Mandataire :	

Date :

Timbre & Signature :



Cette annonce doit être transmise au plus tard le vendredi précédant le travail, avant midi au secrétariat CPJ soit par mail, à info@cpjspc.ch ou par fax au 032 465 15 72.

Rappel : Toutes les heures de travail effectuées le samedi donnent droit à un supplément en espèces d'au moins 25 %.